



Politique LINGUISTIQUE

École Saint-Barthélemy

Date de révision : 23 octobre 2026



INTRODUCTION

À l'école Saint-Barthélemy, la langue d'enseignement est le français. Les élèves qui fréquentent notre établissement sont majoritairement francophones. Quelques élèves cependant parlent d'autres langues que le français à la maison, comme le chinois, le vietnamien, l'espagnol ou l'arabe. Les différents acteurs de la communauté d'apprentissage¹ appartiennent également à la majorité francophone. Parmi les membres du personnel de l'école, on retrouve toutefois plusieurs personnes appartenant à des minorités linguistiques et culturelles. Tous les membres du personnel de l'école sont engagés dans le développement langagier de nos élèves. Le processus de l'acquisition d'une langue est un élément essentiel pour la réussite scolaire et sociale d'un élève.

PHILOSOPHIE DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

L'apprentissage de la langue occupe une place centrale dans notre enseignement, car la langue se situe au cœur de la communication et constitue un véhicule d'apprentissage au service de toutes les disciplines, telles que le français, l'anglais, les mathématiques, les sciences, les arts, l'univers social, la culture et la citoyenneté québécoise et l'éducation physique. Elle permet à l'élève de structurer sa pensée, de s'exprimer avec clarté et rigueur, de communiquer avec efficacité oralement ou par écrit dans différents contextes. Puisqu'elle donne accès au savoir, elle représente un outil indispensable pour créer, analyser, exercer son sens critique, décrire ou exprimer des idées, des perceptions et des sentiments. C'est par elle, aussi, que se construit la vision du monde puisque les mots, au-delà des codes et des règles, traduisent la singularité de la pensée.²

La langue, véhicule de recherche du programme transdisciplinaire, joue donc un rôle primordial dans la construction des savoirs, des aptitudes de la communauté d'apprentissage et des compétences liées aux approches de l'apprentissage des élèves de l'école.

Les éléments du PP sont donc pris en considération dans l'enseignement des langues³. La communauté d'apprentissage de l'école Saint-Barthélemy a la responsabilité de développer tous les aspects reliés à la langue. En plongeant les apprenants dans des contextes diversifiés, ils développent non seulement des habiletés langagières, mais également leur identité, leur confiance en soi, leur agentivité ainsi que leur sensibilité internationale.

ORIENTATIONS

Les orientations de notre politique linguistique visent un apprentissage transdisciplinaire. Dans ce contexte, les apprenants sont amenés à :

1. Communiquer efficacement dans différentes disciplines à l'aide de langages visuel, non-verbal, oral et écrit (volets lecture et écriture);
2. Prendre conscience du rôle central de la langue comme véhicule de recherche et d'apprentissage;
3. S'ouvrir sur le monde et la richesse de sa diversité linguistique et de sa diversité culturelle.

¹ direction, enseignants, élèves, éducateurs, professionnels, parents, organismes, personnel dans l'établissement.

²MEES 2001 – Programme de formation de l'école québécoise – Éducation préscolaire – Enseignement primaire (PFEQ) p.70

³ Contenu et enchaînement du programme de langue, 2018, page 3 – La langue dans un programme transdisciplinaire.



LANGUE D'ENSEIGNEMENT : FRANÇAIS

Le régime pédagogique du Québec prévoit neuf heures d'enseignement pour les enfants de 6 et 7 ans et sept heures pour les enfants de 8 à 11 ans. De plus, les élèves du préscolaire (5 ans) vivent plusieurs activités d'éveil à la lecture et à l'écriture.

Applications concrètes de notre équipe école :

- Planification commune par niveau, du préscolaire à la 6e année;
- Achats réguliers de ressources pour le centre de documentation;
- Visite de conférenciers (auteurs jeunesse, experts, artistes, etc.);
- Spectacles culturels (théâtre, danse, cinéma);
- Période d'accompagnement pour les élèves ayant des difficultés (orthophoniste);
- Formation continue des enseignants en lien avec l'enseignement de la langue;
- Soutien en orthopédagogie selon les besoins identifiés en français;
- Langage oral : exposés oraux, expositions, saynètes, jeux de rôles, improvisation, etc.;
- Langage écrit : lectures riches et variées en lien avec les modules de recherche et les situations de lecture. Rédaction de différents types de textes et de situations d'écriture;
- Langage visuel : création de visuels pour soutenir l'expression des éléments des modules de recherche;
- Visite de la bibliothèque (centre de documentation) au moins une fois par semaine pour tous les niveaux;
- Visite de la bibliothèque avec le service de garde pour certains niveaux.
- Nouvelles formations suivies par le personnel enseignant en lien avec l'implantation du nouveau programme de français (littérature jeunesse, expériences culturelles vs apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'oral)
- Objectif du projet éducatif : améliorer les résultats des élèves en écriture. Différentes formations reçues en lien avec cet objectif.

La qualité de la langue utilisée par les élèves de l'école est valorisée en tout temps par l'ensemble de l'équipe-école et ce, dans chacun des différents modules de recherche et dans chacune des disciplines. Les élèves ont aussi accès à toutes les ressources nécessaires : livres, ordinateur, projecteur, centre de documentation, tableaux numériques interactifs (TNI), tablettes, applications numériques ou autres.

DEUXIÈME LANGUE D'ENSEIGNEMENT : ANGLAIS

De la 1^{re} à la 6^e année, les élèves reçoivent un enseignement en anglais tel que prescrit par le Ministère de l'Éducation. Chaque élève de la 1^{re} à la 2^e année bénéficie de 1h par semaine tandis que les élèves de la 3^e à la 6^e année en reçoivent 2h. Le programme enseigné permet d'entrer en contact avec les cultures anglophones du monde entier via une approche authentique et communicative. Les élèves sont plongés dans la langue par l'utilisation exclusive de celle-ci lors des cours.

LANGUE MATERNELLE ET MULTILINGUISME

Les pratiques en matière d'enseignement et de valorisation de la langue de notre établissement garantissent un accès égal au programme primaire de l'IB à tous nos apprenants, peu importe leur langue d'origine (voir *Politique d'éducation inclusive*). La communauté d'apprentissage se soucie de la langue d'origine des élèves.



Pour favoriser leurs habiletés langagières, plusieurs stratégies sont mises en place :

- Chanter des chansons dans leur langue (par exemple lors des anniversaires);
- Inviter les élèves à partager avec leurs pairs certains mots-clés dans leur langue maternelle lorsque cela s'y prête, notamment lors des périodes de citoyenneté et culture québécoise partagés avec le groupe;
- Utilisation des outils de référence;
- Encourager les enfants à s'exprimer dans leur langue d'origine et à présenter leur culture à leurs pairs, notamment en partageant des anecdotes ou des moments de leur vécu, lorsque cela s'y prête, par exemple lors des périodes de citoyenneté et de culture religieuse ou lors d'activités ou de projets spéciaux.
- Invitez les élèves à apporter en classe des livres, des documents, des objets ou tout autre élément de leur culture d'origine afin de les partager avec leurs pairs lorsque cela s'y prête.

LANGAGE MATHÉMATIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

L'enseignement d'un langage précis et approprié aux situations d'apprentissage mathématiques, scientifiques et technologiques permet à l'élève de renforcer en les nommant, les apprentissages de processus et concepts qu'il a réalisés. Les enseignants soutiennent leurs élèves dans leurs habiletés à s'exprimer à l'aide d'un vocabulaire clair et précis, adapté au discours mathématique, scientifique et technologique.⁴

LANGAGE DES ARTS (ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE)

Tout au long de leur formation préscolaire et primaire, les élèves apprennent à développer des habiletés conversationnelles (écouter, parler) à travers le langage visuel, gestuel et musical. Ils développent ensuite les habiletés à apprécier et créer des œuvres d'arts, à lire et interpréter de la musique⁵ et parfois à lire et interpréter des œuvres dramatiques.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES AU DÉVELOPPEMENT LANGAGIER DE L'ÉLÈVE

Centre de documentation de l'école

Les expériences culturelles aident les élèves à mieux comprendre les textes lus, vus et entendus. Nous encourageons donc les élèves à lire et, à cette fin, on met à leur disposition la bibliothèque de l'école, ainsi que des livres, des journaux, des magazines qui se trouvent dans la salle de classe. Les responsables de la bibliothèque s'assurent de l'achat de livres en lien avec les modules de recherche de chaque niveau. Ils achètent également, chaque année, quelques livres en anglais.

Personnes ressources (conférencier, chercheur universitaire, écrivain, artiste à l'école⁶, etc.)

Ces invités permettent d'enrichir les sources d'apprentissage et de bonifier l'enseignement offert aux élèves en faisant le lien entre la réalité et la salle de classe.

⁴ Adapté de Politique linguistique Val-des-Ormes 2008-2009.

⁵ MEES Progression des apprentissages arts, musique, etc.

⁶ MEES - Programme La culture à l'école



Développement professionnel

L'école Saint-Barthélemy s'assure de soutenir tous les membres de son personnel dans le cadre d'une démarche continue de développement professionnel. Plusieurs éléments ont été mis en place et plusieurs personnes ressources sont accessibles, par exemple :

- Coordonnatrice PP;
- Participation aux commissions pédagogiques de la SÉBIQ;
- Concertations pour l'équipe enseignante
- Libérations des enseignants (5 jours par titulaire et spécialiste à temps plein, 4 jours pour les enseignants du préscolaire, spécialistes au prorata de leur tâche);
- Soutien des services éducatifs de la commission scolaire (conseillers pédagogiques dans les différentes disciplines, Équipe Répit, etc.);
- Bottin des formations de la commission scolaire offertes aux enseignants et enseignantes (FOLIO);
- Formations de la SÉBIQ (colloque, formation Réseau, formation IB, etc.);
- Plateformes de la SÉBIQ et de l'IB;
- Documentation de référence au local de coordination.

Ressources pour les enseignants

- Revue hebdomadaire « Le curieux »
- Abonnement à « [Nos nouvelles](#) »
- [Le Curieux](#)
- [Les As de l'info](#)
- [Biblius](#)
- [Cybersavoir](#)
- [Liste de littérature jeunesse](#)

Ressources pour les parents

Les parents de notre établissement ont également un rôle important concernant le développement langagier de leur enfant. Voici quelques outils qu'ils peuvent exploiter à la maison :

- TUPULA KABOLA, A. (2016). *Le bilinguisme, un atout dans son jeu : pour une éducation bilingue réussie*. Québec : Éditions du CHU Sainte-Justine.
- [Allo Prof parents](#)
- Capsules « [Lecture partagée enrichie](#) »
- [Livres du CHU Sainte-Justine](#)
- [Regroupement Langage Québec : boîte à outils](#)
- [Pierre-De Saurel en santé](#)
- [Naître et grandir : L'apprentissage de plusieurs langues](#)
- *Pour écouter des contes bilingues :*
 - <https://kidilanguages.com/>
 - <https://histoiresdelangues.fr/les-contes/>
 - <http://jeunes.banq.qc.ca/pj/ecouter/raconte/>



École Saint-Barthélemy
Programme primaire de l'IB
Pavillon Sagard

7400, rue Sagard
Montréal, Québec H2E 2S9
Téléphone : 514-596-4858

- *Livres bilingues et plurilingues :*
<https://www.editions-soleildeminuit.com/amis-de-chez-nous>
<https://www.migrilude.com/fr/43-nos-livres-multilingues?q=Tranche+d%27%C3%A2ge-3+ans+et+%2B/Type+de+livre-2+langues-3+langues-4+langues+et+%2B>
<https://enfantilingue.com/>
- [Ressources des Bibliothèques de Montréal](#)
- Autres ressources :
[Pratiquer le français à la maison guide pour les parents](#)
[MyLanguage – Hold on to your home language](#)
[Hôpital pour enfants: l'importance du bilinguisme](#)
[Développement langagier](#)

CONSIGNATION DES PROGRÈS DE L'ÉLÈVE

Méthodes d'évaluation dans le domaine linguistique

En plus de respecter les différentes politiques d'évaluation (MEQ, Centre de services scolaire de Montréal, programme primaire de l'IB), les membres de l'équipe-école révisent aussi annuellement leurs normes et modalités d'évaluation (voir *Politique d'évaluation* de notre établissement). Ainsi, différents moyens d'évaluation sont utilisés à l'école : évaluation par les pairs, autoévaluation, évaluation formative, évaluation sommative, évaluation de tâches intégratrices, évaluation-observation, portfolio, grilles d'évaluation et grilles critériées. Nous utilisons des outils et des stratégies variées. Le bulletin scolaire occupe également une place importante, car il fait état régulièrement de l'apprentissage de l'élève. Il s'inscrit dans la fonction d'aide à l'apprentissage. Chaque langue a ses propres critères d'évaluation et nous respectons la progression des apprentissages du MEQ et du programme d'enchaînement des langues du PP. De plus, des épreuves synthèses sont administrées aux élèves à la fin du 2^e et du 3^e cycle afin de situer le développement et le niveau de compétence de la langue chez nos apprenants.

Accompagnement des élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux

Dans l'enseignement des langues, nous diversifions nos méthodes afin que les élèves puissent mieux apprendre. Cet apprentissage est intégré dans les différentes disciplines. En lien avec le développement de chacun, il arrive que nous devions consigner dans un plan d'intervention (PI)⁷ des mesures adaptatives pour permettre à l'élève de réussir. Des périodes de soutien additionnelles peuvent être également offertes aux élèves en difficulté. Enfin, différentes aides technologiques peuvent être également mises en place pour contribuer aux apprentissages et à la réussite des élèves à risque (épreuves du MEQ en format numérique, utilisation d'un ordinateur portable, logiciel Word Q, Antidote, utilisation du dictionnaire électronique, METALO, etc.).

APPROBATION ET ÉLABORATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

La direction pédagogique révisé annuellement la politique linguistique de l'établissement. Elle est ensuite présentée à l'ensemble du personnel enseignant qui la bonifie au besoin et se prononce sur sa conformité avec ses pratiques. Tous s'assurent que la politique respecte

⁷ Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention –Ministère de l'Éducation 2004. Québec.



les exigences du Centre de services scolaire de Montréal, du programme IB et la philosophie de l'établissement, puis elle est ensuite proposée au Conseil d'établissement qui l'approuvera. La politique ainsi adoptée est ensuite déposée sur le site web de l'école afin d'être accessible à l'ensemble de la communauté.

DROITS ET RESPONSABILITÉS PARTAGÉE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Tous les membres de la communauté d'apprentissage détiennent à la fois des droits et des responsabilités dans la mise en œuvre de la politique linguistique de notre établissement.

Direction	
Droit	<ul style="list-style-type: none">• Définir et encadrer les règles linguistiques de l'établissement;• Assurer un leadership pédagogique.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la cohérence et l'application de la politique linguistique dans l'école;• Promouvoir un climat scolaire respectueux de la diversité linguistique.• Faire appel au soutien, aux services et aux ressources du CSSDM;• Assurer la formation continue aux enseignants;• Soutient le personnel de l'établissement;

Élèves	
Droits	<ul style="list-style-type: none">• Recevoir un enseignement de qualité dans la langue d'enseignement officielle de l'école;• Être respectés dans leur identité linguistique et culturelle.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser la langue d'enseignement dans les activités scolaires et respecter les règles linguistiques établies;• S'engager dans l'apprentissage de la langue et participer aux mesures de soutien mises en place;• Collaborer avec les différents intervenants scolaires.



Coordination	
Droit	<ul style="list-style-type: none">• Avoir le soutien de la direction pour répondre à toutes ses responsabilités;
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Informer la communauté scolaire de la politique linguistique;• Soutenir les enseignants dans l'application de la politique linguistique dans les modules de recherche et dans le quotidien;

Parents	
Droit	<ul style="list-style-type: none">• Être informés des règles linguistiques de l'école et des mesures de soutien offertes.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Encourager leur enfant à respecter la langue d'enseignement et à s'investir dans son apprentissage;• Collaborer avec l'école pour soutenir le développement linguistique de leur enfant.• Promouvoir leur langue maternelle, la langue du pays (français) ainsi que les autres langues de l'établissement au quotidien;• Soutenir leur enfant dans ses apprentissages et l'accompagner;• Collaborer avec les membres de la communauté d'apprentissage;• Fournir toutes informations nécessaires sur leur enfant à l'école.



Enseignants	
Droit	<ul style="list-style-type: none">• Disposer de ressources pédagogiques adaptées pour enseigner la langue et soutenir les élèves en difficulté.• Être informés sur la politique linguistique de l'établissement• Avoir le soutien de la direction et de la coordination pour mettre en place des pratiques efficaces;• Avoir accès à la formation continue;• Avoir accès à des outils pédagogiques appropriés;• Utiliser le matériel de leur choix.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'usage correct et respectueux de la langue d'enseignement;• Adapter leurs pratiques pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers en langue;• Encourager la valorisation de la diversité linguistique dans la classe.• Créer des environnements propices à l'enseignement des langues;• Partager des outils aux élèves et aux parents;• Choisir des approches d'enseignement appropriés;• Promouvoir la langue maternelle, la langue du pays ainsi que les autres langues de l'établissement au quotidien;• Exploiter les technologies de l'information pour exploiter le domaine des langues• Se perfectionner.

Document de références :

Rôle des TIC

Programme primaire : des principes à la pratique

Directives concernant l'exposition

Arts – Contenu et enchaînement du programme

Les sciences dans le cadre du continuum des programmes de l'IB

Le Programme primaire : un modèle d'apprentissage transdisciplinaire

Élaboration d'un programme de recherche transdisciplinaire

Progression des apprentissages au primaire.

Exemples : Contenu et enchaînement des programmes d'éducation personnelle sociale et physique, de langues, de musique, d'arts plastiques, de mathématiques, de sciences naturelles, de sciences humaines, et de mathématiques.

Directives d'élaboration d'une politique linguistique

Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB